All about Portugal

Logement

Hôtellerie
La grande offre d'établissements hôteliers existant dans tout le pays vous proposent des logements, avec ou sans repas et autres services additionnels, étant classés comme suit:

HÔTELS (H) - L'offre des hôtels est diversifiée et présente un grand nombre d'unités dont le classement de 1 à 5 étoiles tient compte de leur localisation ou de la qualité de leurs installations et services;

HÔTELS-APPARTEMENTS (HA) - Classés de 1 à 5 étoiles, sont l'option idéal pour ces qui cherchent une plus grande indépendance, ayant quand même la jouissance de tous les services d'un Hôtel;

POUSADAS - Aménagés dans des édifices historiques ou situés dans des sites d'une grande beauté, elles sont classées en 4 catégories: "Historique", "Historique Design", "Nature" et "Charme".

Villages de Vacances (A)
Classés de 3 à 5 étoiles, les villages de vacances sont constitués par des unités interdépendantes situées d'un un espace territorial délimité, ou se concentrent aussi divers services pour les touristes.

Appartements Touristiques (AT)
Classés de 3 à 5 étoiles, ils sont la solution idéale pour les visiteurs qui préfèrent un logement autonome avec l'accès à des espaces partagés.

Ensembles Touristiques / Resorts (CT)
Les Resorts sont un bon choix pour tous ceux qui aiment avoir un grand choix de services et équipements de loisir disponibles dans le même espace et l'accès à différentes options de logement, qu'il s'agisse d'un hôtel de 4 ou 5 étoiles ou d'un autre type de logement.

Tourisme chez l'Habitant - Maisons Seigneuriales (TH)
Pour ceux qui préfèrent un logement plus familial, ils peuvent choisir de se loger dans les manoirs, des maisons seigneuriales ou dans des maisons avec une belle architecture, historique ou artistique, dans un environnement rural ou urbain.

Tourisme en Milieu Rural (TER)
Logement dans des maisons rustiques, aux caractéristiques propres au milieu rural environnant, le Tourisme en Milieu Rural facilite le contact plus direct avec la population locale, ses habitudes et coutumes et avec la nature. Ces unités de logement sont classées en 3 catégories:

MAISONS DE CAMPAGNE (CC): situées dans des villages et milieux ruraux et maintiennent les traces, les matériaux de construction et autres caractéristiques architecturales locaux;

AGRO-TOURISME (AG) : Logement intégré dans une exploitation rurale, où les visiteurs peuvent participer aux taches agricoles;

HÔTELS RURAUX (HR), classé de 3 à 5 étoiles, ils sont localisés en zones rurales, respectant les caractéristiques architecturales locales.

Camping
Couvrant le territoire, du nord au sud du pays, les parcs de camping permettent le contact direct avec la nature. Ils peuvent être publics, s'ils permettent l'accès au public en général, ou privés, lorsque l'accès est limité aux abonnés ou aux personnes bénéficiant de l'autorisation des exploitants privés. Ces derniers doivent avoir la mention "P". Les campings peuvent être classés de 3 à 5 étoiles, selon les équipements et services dont ils disposent. Mais, ce classement n'est pas obligatoire.

Tourisme Vert
Chaque fois que l'ensemble touristique est situé en pleine nature, en zone protégée ou classifiée en tourisme vert, il s'insère alors dans le cadre du Tourisme Vert, reconnu par l'Institut du Conservatoire de la Nature et de la Biodiversité. Ils doivent alors mettre à disposition des équipements et des services qui permettent aux visiteurs de profiter de la nature.

Auberges de jeunesse
Les auberges de jeunesse se trouvent non loin de la plage, à la campagne ou dans les principales villes du pays. Elles proposent des logements à des prix abordables. Essentiellement destinées à des personnes à l'esprit jeune aimant les contacts et la convivialité, certaines auberges disposent toutefois de chambres doubles ou familiales sous réservation. Certaines d'entre elles proposent un service de repas.
Il est obligatoire de présenter la Carte des auberges ou la Carte jeune.